

PASSEPORTS – Personne mineure

Présence obligatoire de l'enfant au dépôt du dossier

A partir de 12 ans empreintes obligatoires pour le dépôt et le retrait



Rendez-vous :									
Le :		1 photo d'identité ² de moins de 6 mois	Passeport	Justificatif de domicile (- d'1 an) des parents ³	CNI valide ou périmée sinon acte de naissance ³ de moins de 3 mois	Pièce d'identité du parent présent	Si parents séparés : Jugement garde de l'enfant et + 2 ^{ème} justificatif de domicile en cas de garde alternée + cni des 2 parents	Déclaration de perte	Timbre fiscal ⁵
à :	Cerfa ¹								
POSTE DE POLICE MUNICIPALE 6Av de la République BEDARIEUX									
Première demande	X	X		X	X	X	X		X
Renouvellement du passeport sécurisé périmé ou pas encore périmé	X	X	X	X		X	X		X
Passeport périmé depuis plus de 5 ans	X	X	X	X	X	X	X		X
Passeport perdu/volé	X	X		X	X	X	X	X	X
Passeport endommagé mais valide	X	X	X	X	X	X	X		X
Changement d'adresse	X	X	X	X					gratuit

- 1- Formulaire à remplir en lettres majuscules et au stylo **noir**
- 2- Pas découpée, ni collée, plaquette entière, pas de lunettes, ni mèche sur le visage
- 3- Avis d'imposition ou non-imposition (pas de pré-déclaration), taxe foncière, facture Edf, gaz (ou échancier), quittance de loyer (non manuscrite), téléphone, assurance habitation, titre de propriété, attestation CAF (APL). **Aucune rature ni modification ne doit être inscrite sur les justificatifs.**
- 4- Aller sur « ville ANTS dématérialisation » pour vérifier si besoin d'un acte
- 5- A acheter chez un buraliste ou par internet
 - 0 à 15 ans : 17 €
 - 15 à 18 ans : 42 €

POUR RAJOUTER UN NOM D'USAGE FOURNIR AUTORISATION ECRITE DES DEUX PARENTS + CNI DES DEUX PARENTS

Dépôt du dossier et retrait du passeport sur rendez-vous au poste de police municipale : lundi/vendredi : 8h35/12h30, mardi 08h35/12h30 et 14h/18h, mercredi : 8h35/12h30 et 14h/17h, jeudi : 14h/17h

Prise de rendez-vous (demande ou retrait) standard de la mairie : du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h00-17h00, le mardi 14h00-18h00 au **04.67.95.59.59**

Cerfa : à retirer à la mairie de domicile ou pré-demande à faire sur le site de l'ANTS à remplir en ligne (possibilité de faire une pré-demande pour cni et passeport en même temps)